

Coop Câblo Leeds
Assemblée générale annuelle
Mercredi le 24 Février 2021 - 19:30 heures
Rencontre virtuelle - Zoom

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Les membres présents (7) étaient :

Jeanine Nadeau, Daniel Vachon, David Langlois, Mathieu Nadeau, Clément Nadeau, Thérèse Faucher, Robert Sarrasin.

Tous les membres ayant été dûment convoqués et constatant le quorum, l'assemblée est déclarée dûment constituée.

1. Ouverture de l'assemblée

Robert Sarrasin, président du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence. Des explications sont données sur le déroulement de l'assemblée en mode virtuel.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mathieu Nadeau, appuyé par David Langlois, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour (copie en annexe), tel que lu et présenté.

3. Mot du président

Le président présente un résumé des faits saillants du dernier exercice :

- Mise à jour de la page Web de la Coop;
- Ajout du service internet 30/10 Mbs;
- Ajustement des tâches des administrateurs et mesures prises lors de la pandémie de Covid-19;
- Départ du secrétaire-trésorier Maurice Martineau;
- Transfert et restructuration de la gestion administrative et trésorière;
- Informatisation et centralisation des données de gestion dans le nuage informatique;
- Fin des signaux de télévision analogiques;
- Mise à jour et amélioration de la télévision communautaire;
- Ajout du service internet 50/10 Mbs;
- Renouvellement des équipements informatiques désuets;
- Installation de systèmes de batteries pour le maintien du réseau en cas de panne électrique;
- Évaluation de projets d'extension de réseau;
- Coop en bonne santé financière;
- Manque de ressources humaines pour le bon fonctionnement de la coop.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 nov. 2019

Sur proposition de Clément Nadeau, appuyé par Thérèse Routhier, il est unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de l'assemblée du 20 nov. 2019.

5. Présentation du rapport financier 2020

Le président présente les faits saillants du Rapport financier annuel préparé par la firme comptable « Lachance Parent CA Inc. » pour l'exercice clos le 31 mai 2019. Les résultats d'opérations indiquent un chiffre d'affaires de 136 828 \$, des frais d'exploitation de 129 352 \$ et un excédent de l'exercice de 7476 \$. Le bilan au 31 mai 2020 se chiffre à 146 537 \$. Un document contenant les résultats et le bilan avait été préalablement publié sur la page Web de la coopérative et les membres ont reçu l'information dans la convocation à l'assemblée.

Sur proposition de Mathieu Nadeau, secondé par Daniel Vachon, il est unanimement résolu d'adopter le rapport financier 2020.

6. Choix d'un vérificateur

Sur proposition Thérèse Faucher, secondé par Robert Sarrasin, il est unanimement résolu de ne pas nommer de vérificateur selon l'article 139 de la Loi sur les coopératives pour l'exercice clos le 31 mai 2021 de notre coopérative.

7. Ratification des actes des membres du conseil d'administration

Sur proposition de David Langlois, secondé par Clément Nadeau, il est unanimement résolu que l'assemblée générale entérine toutes les décisions prises et les résolutions adoptées ainsi que les actes posés par le Conseil d'administration de la Coopérative au cours du dernier exercice financier, soit du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020.

8. Questions de l'assemblée

Aucune question n'a été posée par l'assemblée.

9. Élection des administrateur(trice)s

Aucune candidature n'a été soumise lors de l'assemblée. Les postes demeurent vacants pour l'instant. Robert Sarrasin, président du Conseil d'administration, remercie sincèrement les administrateurs sortants Maurice Martineau et Michel Langlois pour leurs implications.

10. Fermeture de l'assemblée

20h30, sur proposition de David Langlois appuyé par Mathieu Nadeau, il est unanimement résolu de procéder à la levée de l'assemblée.



président



secrétaire

